

« L'EUROPE EN WALLONIE »
DIALOGUE AVEC LES CITOYENS
LUNDI 17 NOVEMBRE 2014
PALAIS DES CONGRÈS, NAMUR

SOMMAIRE

Colloque - L'Europe en Wallonie

Intervenants : M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne, M. Lebrun, Président du Comité des régions de l'Union européenne, M. Rouillon, Vice-président de l'Association des maires de France, M. Prévot, Bourgmestre de Namur, M. Antoine, Président du Parlement wallon, M. Fundu, Citoyen..... 1

L'Europe s'engage en Wallonie

Intervenants : M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne, M. Antoine, Président du Parlement wallon, M. Prévot, Bourgmestre de Namur, M. Lebrun, Président du Comité des régions de l'Union européenne..... 9

Reportage diffusé sur TF1 « L'Europe au quotidien »..... 11

Échange de vues

Intervenants : M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne, M. Rouillon, Vice-président de l'Association des maires de France, Mlle Da Mota de Lemos Pantoja, Citoyenne 12

Namur et l'Europe

Intervenants : M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne, M. Prévot, Bourgmestre de Namur..... 15

Présentation de la vidéo TRAKK..... 16

Échange de vues

Intervenants : M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne, M. Prévot, Bourgmestre de Namur, M. Rouillon, Vice-président de l'Association des maires de France, M. Lebrun, Président du Comité des régions de l'Union européenne, M. Antoine, Président du Parlement wallon 17

Liste des intervenants..... 20

Abréviations courantes..... 21

COLLOQUE
L'EUROPE EN WALLONIE

Présidence de M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne

- Le colloque débute à 17 heures 16 minutes

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Bonsoir Mesdames, bonsoir Messieurs, je m'appelle Laurent Thieule et je vais avoir le plaisir d'animer ce débat, ce dialogue avec les citoyens de Namur et d'ailleurs. Je crois que nous allons passer un bon moment ensemble à parler de l'Europe. Nous qui travaillons au Comité des régions depuis une vingtaine d'années, nous sommes très heureux de pouvoir, aujourd'hui, vous rencontrer à Namur.

C'est une idée qui, il faut le reconnaître, émane de M. Michel Lebrun qui nous a demandé d'organiser dans toute l'Europe une série de rencontres avec les citoyens.

Nous commençons aujourd'hui par Namur et la Wallonie, nous allons à Zagreb et nous allons rencontrer les maires de France et d'Italie. Nous allons faire un tour d'Europe pour essayer d'entrer en contact avec les citoyens et mieux comprendre les attentes de demain.

Aujourd'hui, nous avons réuni à Namur un beau plateau de responsables politiques : M. Michel Lebrun qui est wallon, président du Comité des régions de l'Union européenne et qui est présent ce soir.

M. le Bourgmestre nous accueille dans sa ville. Nous avons eu le plaisir de la visiter tout à l'heure avec M. Christophe Rouillon qui est maire de Coullaines, ville dans la banlieue du Mans, et enfin M. André Antoine, Président du Parlement wallon, qui va vous parler de la cohésion entre les villes.

Nous avons prévu une présentation à caractère très économique. Nous allons parler de l'impact des politiques européennes sur les économies régionales et en Wallonie, en insistant tout particulièrement sur la politique de cohésion. Je crois que M. Michel Lebrun est bien placé en tant que président du Comité des régions pour parler de cette politique de cohésion.

Monsieur Lebrun, la politique de cohésion représente beaucoup d'argent, à savoir une somme de 1 000 milliards d'euros sur la période 2014-2020. Je pense que vous pourrez nous expliquer la dimension de la politique de cohésion.

M. Lebrun, Président du Comité des régions de l'Union européenne. - Bonsoir à tous et merci d'être venus parler d'Europe.

La politique de cohésion, c'est évidemment, comme Laurent Thieule vient de dire, une politique importante. Cela représente en chiffres – j'essayerai de ne pas en citer beaucoup – 350 milliards d'euros sur une période de sept ans, donc plus du tiers du budget européen. La politique de cohésion est véritablement la base même de l'idée de l'Europe, c'est-à-dire la base de la solidarité entre régions.

La solidarité entre régions fait que les régions les plus pauvres doivent essayer de combler l'écart qui les sépare des régions les plus riches. Cette politique de cohésion, autrement dit, cette politique de solidarité, nous essayons évidemment de la mettre en œuvre de manière harmonieuse, permettant justement de réduire cet écart.

Il y a deux grands outils pour la politique de cohésion, à savoir le FEDER qui s'occupe essentiellement des matières économiques et des matières du territoire, et le Fonds social européen qui s'adresse plutôt au capital humain. Ces deux grands fonds totalisent ensemble 350 milliards d'euros sur une période de sept ans.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - S'adressent-ils à toutes les régions d'Europe ?

M. Lebrun, Président du Comité des régions de l'Union européenne. - Cette politique s'adresse à toutes les régions d'Europe. Évidemment, la grosse partie de ces fonds européens s'adresse aux régions les plus en difficulté. Ces régions développées ont elles aussi accès à ces fonds parce qu'elles peuvent, grâce à ceux-ci, trouver de nouvelles manières de concevoir leurs industries et d'enseigner. Il y a ensuite une période intermédiaire, il y a des régions intermédiaires qui s'appellent « les régions en transition ».

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - C'est une nouveauté sur le programme 2014-2025.

M. Lebrun, Président du Comité des régions de l'Union européenne. - C'est une nouveauté. Le Comité

des régions de l'Union européenne a eu une très grande influence, permettant à ces régions en transition d'émarger aux fonds européens.

Ces régions en transition sont évidemment très importantes pour la Wallonie puisque les provinces de Hainaut, de Namur, de Liège et de Luxembourg peuvent émarger aux fonds européens.

Avant, vous le savez, seulement le Hainaut pouvait y participer. Donc, le Brabant wallon – et André m'en excusera – est classé dans les régions les plus développées. Il n'a pas accès à ces deuxièmes catégories, mais bien à ces troisièmes catégories de régions les plus développées d'Europe.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Nous pouvons dire que la moitié de ce montant de 350 milliards d'euros va aux régions les moins développées, ce qui enveloppe les régions de l'est de l'Europe. Est-ce bien cela ?

M. Lebrun, Président du Comité des régions de l'Union européenne. - Oui, nous sommes mêmes au-delà des 50 %, plutôt vers les 60-65 %.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Sur le plateau à l'écran, on présente la répartition de cette enveloppe par pays. Vous pouvez voir que des pays, comme la Pologne, vont absorber près de 80 milliards d'euros de fonds structurels. Comment font ces pays pour absorber cette masse d'argent ?

M. Lebrun, Président du Comité des régions de l'Union européenne. - Le premier élément, c'était la capacité administrative. Il faut évidemment se lancer dans une formation des dirigeants, une formation des administrations.

Le deuxième élément, c'est évidemment d'avoir une capacité d'investissement – nous y reviendrons – car la capacité d'investissement, aujourd'hui, pour les autorités locales et régionales, est parfois extrêmement réduite. Nous avons lancé l'idée au niveau du Comité des régions et pratiquement 90 % des régions nous disent que, si elles ne peuvent pas s'endetter ou réaliser une politique européenne, elles ne pourront pas investir.

Or, vous savez qu'il y a, au niveau de l'Europe, ce que l'on appelle « le Pacte de stabilité ». Ce Pacte de stabilité fait que l'endettement des régions, l'endettement des pays bloque l'investissement. La thèse du Comité des régions est de dire que si une région se lance dans une politique européenne dans laquelle elle est obligée de mettre un cofinancement, ce cofinancement doit échapper au Pacte de stabilité. Sans cela, c'est l'Europe qui se mord la queue : elle lance des politiques et elle ne permet pas que l'on investisse. C'est le combat que nous menons pour le moment.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - C'est un combat que nous appelons de flexibilité et d'interprétation, ce Pacte de stabilité.

Pensez-vous que cela a une chance d'être retenu ?

M. Lebrun, Président du Comité des régions de l'Union européenne. - Dans le Pacte de stabilité, n'entrons pas trop dans le détail, il y a une clause qui dit que l'on peut appliquer une certaine flexibilité.

Personne ne sait ce qu'est la flexibilité du Pacte de stabilité. On a défini cela comme circonstance exceptionnelle.

Aujourd'hui, une série de pays se disent, depuis l'Allemagne jusqu'à l'Italie, en passant par la Wallonie et d'autres régions de l'est de l'Europe : « Attention, le Pacte de stabilité ne peut pas empêcher des politiques d'investissements intelligents, d'investissements dans des politiques européennes ». C'est donc un combat que nous avons entamé et qui est maintenant relayé par la présidence italienne. Nous continuerons évidemment à essayer de travailler dans ce sens.

Vendredi dernier, nous étions à la Banque européenne d'investissement et, là-bas aussi, nous nous disons que cette règle du Pacte de stabilité empêchera les investissements dans certaines régions.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Monsieur Lebrun, un mot sur les collectivités locales et régionales qui sont indiquées dans la gestion de ces programmes progrès, cela vous satisfait-il ?

En gros, pour que nos amis comprennent, il y a un cadre commun stratégique, au niveau européen. Ensuite, il y a des accords de partenariats placés entre l'Union européenne et les pays, dont la Belgique, et puis on rentre par région dans les programmes opérationnels. Est-ce une méthode qui vous donne satisfaction ?

M. Lebrun, Président du Comité des régions de l'Union européenne. - Je pense que cela donne satisfaction, notamment à des pays comme le nôtre et à des régions comme la nôtre puisque, justement, ces programmes opérationnels s'inscrivent dans une logique avec le Fédéral.

Mais dans certains pays, les programmes opérationnels dépendent de l'autorité centrale sans que les autorités locales et régionales ne soient partie prenante.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - L'Union européenne donne – on va peut-être terminer par cette question – un menu avec des priorités. Dans ces priorités, il y a la recherche et l'innovation, les technologies de l'information, la compétitivité des

entreprises qui sont créatrices d'emploi. Enfin, on vous demande aussi de « verdir un peu vos économies régionales ». Que cela signifie-t-il ?

M. Lebrun, Président du Comité des régions de l'Union européenne - Verdir les économies régionales, ce n'est pas à l'ancien ministre de l'Énergie que je dois le dire, c'est évidemment se lancer dans une politique qui est voulue par l'Europe, notamment la réduction des gaz à effet de serre, la production d'énergie renouvelable, économiser l'énergie. Simplement, je crois que l'Europe, aujourd'hui, est en difficulté importante d'importation d'énergie. La première chose à faire, c'est évidemment d'essayer de ne pas en consommer. Pour cela, les trois objectifs de l'Union européenne me semblent être tout à fait de nature à répondre à cette préoccupation. Je dirais aussi qu'au niveau de la Région wallonne, il y a des politiques d'investissements qui sont faites en cette matière.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Dans la salle, préparez-vous. Vous avez des micros qui circulent. Avant d'intervenir, on vous demande de vous présenter. Vous pouvez aussi poser vos questions par écrit, il y a des fiches qui ont été distribuées. Il y a aussi une adresse Twitter qui vous permet de poser vos questions, pour les plus timides d'entre vous.

Je voudrais poser une question à M. Rouillon qui est sur le terrain pour regarder la manière dont se manifeste cette politique de cohésion. Monsieur le Maire, êtes-vous satisfait de la visibilité donnée à cette politique régionale ? Est-ce suffisant, selon vous ?

M. Rouillon, Vice-président de l'Association des maires de France - Pas assez ! D'ailleurs, j'ai moi-même découvert, en préparant cette réunion, des aides européennes qui m'étaient données pour ma propre ville. Comme quoi, la communication a encore des efforts à réaliser.

L'agglomération du Mans ressemble un peu à Namur, puisque nous avons 150 000 habitants. Pour Namur, je pense que c'est aux alentours de 100 000 habitants. On a donc un peu les mêmes problématiques, mais vous avez de la chance parce que vous êtes en région de transition et vous allez donc avoir une « surdotation » par rapport à la région des Pays de la Loire qui est parmi les régions dites « de compétitivité ».

Ce que je voulais dire, c'est que toutes les régions d'Europe vont être éligibles aux fonds européens. Une rumeur a couru pendant des années selon laquelle les fonds européens allaient partir vers l'est et qu'il ne resterait rien pour nous. Finalement, cette rumeur a servi à ceux qui savent que ce n'était pas vrai, puisque cela leur a permis de déposer des dossiers pour leur propre commune et ils ont reçu beaucoup d'argent. Il y aura encore beaucoup d'argent pour les années à venir.

Tout à l'heure, on a vu le graphique. Il est vrai que c'est un peu trompeur, parce que l'on voit la Pologne, et puis les autres États à côté. Cependant, on parle de milliards d'euros. Pour la France, ce sont 20 milliards d'euros. C'est considérable et cela permet de faire beaucoup de choses.

Je pense que les fonds européens ne sont pas assez popularisés. Il va falloir aller plus loin. D'ailleurs, il faudrait aussi que nous, les élus, nous fassions un petit peu tous notre mea-culpa. Parfois, on a tendance à dire que l'Europe est responsable des problèmes, mais l'Europe, c'est nous. Il faudrait peut-être que l'on soit un petit peu plus honnêtes dans nos comportements politiques et que l'on mette en évidence les bâtiments ainsi que les politiques qui sont menées avec le soutien de l'Union européenne.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Je vous remercie.

Nous allons prendre une première question dans la salle. Qui veut se lancer dans le débat, en tant que citoyen ? Il n'y a pas de volontaire, pour l'instant.

Je voudrais poser une question sur ce que l'on appelle « le plan Juncker », du nom du nouveau président de la Commission européenne, qui a annoncé, au moment de son investiture, de son élection au Parlement européen, un paquet de 300 milliards d'euros. J'ai l'impression que l'on attend beaucoup de ce paquet d'investissements.

Qu'attend la Wallonie de ce plan ? J'ai vu que la semaine dernière, vous aviez déjà formulé une attente chiffrée sur ce plan Juncker.

Monsieur Lebrun, pour votre part, quelles sont vos attentes par rapport à ce paquet de 300 milliards d'euros ? Viennent-ils s'ajouter au 350 milliards d'euros de la politique de cohésion ou cela vient-il à l'intérieur ?

M. Lebrun, Président du Comité des régions de l'Union européenne. - C'est la question principale.

M. Juncker, en arrivant à la Commission, a lancé l'idée d'un plan d'investissements de 300 milliards d'euros et j'ai contrôlé, au niveau du Conseil et au niveau de la Commission, le fait que ces 300 milliards d'euros s'ajoutaient bien aux 350 milliards d'euros des fonds de cohésion. Il ne s'agit pas de la même chose, premier élément.

Deuxième élément, M. Juncker veut mobiliser un maximum de moyens à ce sujet, qu'ils soient publics ou privés. Pour le moment, l'Europe n'a pas dit qu'elle mettrait un quelconque milliard dans cette politique de M. Juncker.

Vendredi dernier, avec la Banque européenne d'investissement, nous avons testé le fait que la banque

pourrait éventuellement trouver les formules permettant de lancer une dynamique permettant d'attirer l'investissement privé. Cependant, j'ai bien fait remarquer au vice-président de la BEI qu'à partir du moment où les autorités locales et régionales interviendraient à l'intérieur de ce plan Juncker, il ne fallait pas que cela s'ajoute à la difficulté qu'elles avaient à investir dans les fonds de cohésion. Sans cela, évidemment, on ne parviendrait pas à mobiliser, on doublerait la difficulté. Ils sont bien conscients de la chose.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Monsieur Prévot, vous avez annoncé, la semaine dernière – la Région a annoncé – une demande de 3,6 milliards d'euros sur ce fonds. Qu'en attendez-vous, réellement ?

M. Prévot, Bourgmestre de Namur. - Effectivement, on aurait pu demander 300 milliards d'euros, mais cela ne nous semblait pas raisonnable. Comme il convenait que le soleil puisse briller pour tous, on a limité nos demandes à plus de 3,5 milliards d'euros.

Très concrètement, j'ai un motif de satisfaction et puis deux interrogations à ce stade.

Le motif de satisfaction, c'est la volonté de la Commission Juncker, très clairement, de pouvoir remobiliser les investissements publics.

Que les financements viennent du public ou du privé, a priori, c'est moins important. L'essentiel est surtout que cela peut amorcer une bombe positive dans les investissements, et singulièrement dans les investissements structurants dans des éléments liés notamment aux infrastructures ; que ce soient des infrastructures routières, hospitalières, des infrastructures d'accueil pour les personnes âgées ou handicapées, avec les défis du vieillissement de la population.

On sait que les demandes sont nombreuses. On pourrait longuement discuter aussi de l'investissement à réaliser sur l'entretien du réseau routier ou de son développement. Bref, les demandes sont nombreuses. Le fait que l'appel ait été lancé est une bonne chose. C'est l'élément de satisfaction.

Cependant, j'ai deux autres inquiétudes, à ce stade. M. Lebrun en a déjà évoqué une.

Premièrement, quand on lit la presse, M. Juncker, lui-même, semble ne pas savoir où il va trouver ces 300 milliards d'euros. Est-ce un effet d'annonce ? On attend plutôt l'annonce d'effet, comme disait M. Antoine, à l'époque. Il est vrai que l'on est en questionnement par rapport à la capacité, qui sera celle du président de la Commission, de réellement mobiliser cette somme. Je pense que, politiquement, il ne peut pas se permettre d'avoir fait une annonce aussi conséquente

que celle-là, mobilisatrice d'espoir et d'énergie, sans pouvoir, demain, la concrétiser.

Je ne doute pas que, à l'heure de la créativité, on puisse mobiliser des leviers – la BEI, probablement aussi – pour avoir ces montants.

Deuxièmement, c'est ce que le président du Comité des régions, M. Lebrun, évoquait, il est certain que la Région wallonne – comme d'autres, j'imagine – renoncerait à consentir à ces investissements, quand bien même une enveloppe lui serait allouée, si d'aventure, la mobilisation des fonds en cofinancement devait impacter son périmètre d'endettement. Ce n'est pas à M. Antoine que je dois l'expliquer. Nous connaissons l'objet de reconsolidation, de reparamétrage de notre dette, ces dernières années, à la demande d'Eurostat, notamment. Si, finalement, on devait intégrer ces investissements futurs, de l'ordre de 3,5 milliards d'euros, également dans le périmètre de la dette, on dégraderait les paramètres économiques et budgétaires de la Région wallonne. Cela n'aurait aucun sens.

Comme l'a très bien dit M. Lebrun, on se mordrait la queue ! Il faut donc espérer que ce soit à nouveau le bon sens qui puisse prévaloir en la circonstance et que le combat mené par le Comité des régions trouvera un écho favorable auprès de la Commission.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Monsieur Antoine, partagez-vous ces inquiétudes ?

M. Antoine, Président du Parlement wallon – Oui, totalement.

Je pense que l'annonce de M. Juncker, au-delà des fonds européens de développement dont nous débattions en début de séance, est finalement la meilleure réponse, et ce pour deux explications. D'une part, parce qu'en suscitant de grands investissements publics, on procurera de l'emploi à des entreprises, mais surtout, vous aurez un effet démultiplicateur pour l'économie. On vient de le voir pour les grandes infrastructures ferroviaires, que ce soit pour l'entretien de la voie fluviale, pour les routes ou pour les investissements portuaires, on se rend bien compte qu'il y a là une fabuleuse promesse de développement et de croissance.

J'ai ici deux compagnons de route qui ont les mêmes considérations que moi sur ce que j'appellerais volontiers le torticolis budgétaire et financier de l'Union européenne. Au fond, l'Europe, à travers les normes SEC 95 et, plus récemment, depuis le 1er septembre, les normes SEC 2010, a imposé – et finalement on peut le comprendre – à tous les pays européens, de réduire leur endettement. Il fallait donc se rapprocher, chacun à sa vitesse et en fonction de sa spécificité, d'un équilibre acceptable entre dépenses et recettes.

On peut comprendre cette volonté de ramener progressivement à l'équilibre les finances publiques pour en améliorer la compétitivité.

Là où il y a un pas excessif, c'est que l'on a confondu ces déficits publics avec le financement des investissements. Personne dans la salle, ici – à de rares exceptions – ne paye sa maison cash l'année où il l'a construite ou l'année dans laquelle il l'acquiert. Personne, même, ne va faire des investissements considérables pour son entreprise sans l'amortir. Or, c'est exactement ce que l'Europe a imposé aux États membres et aux régions, à telle enseigne – passage douloureux pour moi, en tant que ministre du Budget – que, début de cette année, on a dit : « Mon Dieu, la dette wallonne a doublé ! ». Non, elle n'a pas doublé. Simplement, on a ajouté la dette historique de déficit avec des financements qui sont liés à des investissements, à des valeurs immobilières que nous connaissons bien, nous, les communes, à travers les budgets extraordinaires.

Autrement dit, c'est comme si, au niveau local, on supprimait complètement le budget extraordinaire et que toutes nos communes devaient financer leurs travaux et leurs acquisitions, à travers le budget ordinaire. Il y a, là, une profonde injustice et je voudrais faire voix commune avec M. Maystadt qui, encore récemment dans une publication, plaidait pour que, en tout cas, les investissements liés au Fonds européen de développement – et c'est d'ailleurs la résolution du Comité des régions – ou s'il devait y avoir des contreparties au plan Juncker, que ces investissements, qualifiés de hautement performants pour les pays et régions de l'Union européenne, soient exemptés de l'approche des normes SEC 2010.

Si nous ne faisons pas cela, nous allons condamner l'Europe en termes d'investissements. Je vous donne un seul exemple et puis vous me couperez la parole.

Simplement un chiffre et je m'adresse, ici, aux mandataires locaux. La banque Belfius, qui est notre banque de financement des investissements locaux, avait programmé, pour notre pays, 3,6 milliards d'euros l'année dernière. On en a fait pour moins de 2,4 milliards d'euros. Or, je le rappelle – M. le Maire le sait, M. le Bourgmestre aussi, le vice-président du Gouvernement wallon encore davantage – les investissements des régions et des communes, ce sont 60 % des investissements en Europe. Il y avait donc 3,6 milliards d'euros programmés et on en fait à peine 2,4 milliards d'euros. Cette année-ci, la banque a repris 2,4 milliards d'euros et nous ne sommes même pas à la moitié du chemin. Cela veut donc dire que, aujourd'hui, les investissements publics sont en panne du fait de ce « torticolis budgétaire » où l'on annonce quelque chose, mais on tord le cou aux investissements attendus par nos concitoyens.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Les

investissements pris sont-ils en panne en France ? Quelles sont les attentes de la France vis-à-vis de ce fameux plan Juncker ?

M. Rouillon, Vice-président de l'Association des maires de France. - J'ai l'impression d'être en France ! On a les mêmes débats. J'étais en Italie pour le congrès des maires italiens et c'était la même chose. La réalité, c'est que les collectivités locales ne peuvent pas emprunter pour leurs dépenses de fonctionnement courantes, à la différence de l'État. Quand nous investissons, c'est pour préparer l'avenir, c'est pour amortir dans la durée des investissements de long terme.

Il faut que la dette reste soutenable. C'est bien entendu l'objet de toute politique très attentive de chacun des maires. Nous, nous sommes en contact direct avec nos citoyens et nous ne pouvons donc pas faire n'importe quoi. Cependant, effectivement, il faut que les dépenses d'infrastructures, les dépenses de soutien de l'économie, les dépenses d'aide pour la recherche et l'innovation, aujourd'hui, puissent être sorties du calcul des déficits. C'est aussi une façon de créer de la richesse de façon différée. Il faut qu'il y ait un débat.

J'avoue, à titre personnel, que je ne sais pas de quel chapeau sortent ces 300 milliards d'euros. J'essaye de réfléchir parce que je n'ai pas compris que la contribution des États avait augmenté, ou alors j'ai raté une étape. Il y a certainement une réflexion – et on l'a vu avec M. Lebrun, la semaine dernière à Luxembourg – sur l'effet de levier d'un certain nombre d'aides, en particulier de la BEI. Avec une augmentation du capital de la BEI, il y aurait une possibilité de prêter à l'économie, de voir un effet de levier en particulier sur les *eurobonds*, puisqu'ils ont quasiment un effet de démultiplicateur de 17. Pour la Banque européenne d'investissement, un euro a un effet de démultiplication sur les investissements au plan local. Je pense que la réflexion doit se faire de cette façon-là.

En tout cas, aujourd'hui, il est vrai qu'il y a urgence en Europe. En effet, favoriser les investissements locaux, c'est une façon de préparer l'avenir, mais aussi de soutenir l'emploi local et les entreprises sur le plan local.

On voit bien aujourd'hui que les entreprises de bâtiment et des travaux publics sont en très grande difficulté. Nous avons donc besoin de les soutenir et, en tout cas aujourd'hui, on a bien montré que les collectivités locales sont les acteurs principaux de la relance économique et de l'activité économique. Il faut donc leur faire confiance. Le combat du Comité des régions a été très important, parce que, sans lui, aujourd'hui, la politique de cohésion territoriale aurait été réduite à la portion congrue.

Il y a aussi une autre bataille qui a été menée, celle des régions de transition. Si, aujourd'hui, votre région a

plus – et cela se traduira par le transfert de fonds réels – c'est aussi parce qu'il y a eu cette bataille des élus locaux, des collectivités locales qui arrivent à tenir un discours différent parfois du discours purement comptable de l'État.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Il faut savoir qu'il y a 51 régions en Europe qui ont été classées en régions de transition.

Concernant le plan Juncker, il sera dévoilé à la mi-décembre.

Monsieur Lebrun, vous souhaitiez ajouter quelque chose ?

M. Lebrun, Président du Comité des régions de l'Union européenne. - Je voudrais revenir très brièvement sur ce qui se passe si l'on ne permet pas d'exclure les investissements des règles du Pacte de stabilité.

Si on ne le fait pas, qui va pouvoir investir ? Ce sont essentiellement les régions qui sont en bénéfice qui investiront sur fonds propres, sans s'endetter. Or, quelles sont ces régions ? Ce sont les régions les plus riches. On va donc à l'encontre de mon propos de départ qui est de dire que le Fonds de cohésion – idée de l'Europe – est une idée de cohésion permettant aux régions les plus en difficulté de rattraper le retard sur les régions les plus riches. Ce qui se passe pour le moment en Allemagne est significatif.

Le Fédéral allemand vient de décider d'augmenter de dix milliards d'euros sa capacité d'investissement. Savez-vous où ira cette capacité d'investissement ? Essentiellement, dans les communautés locales et régionales. Cela veut dire que l'Allemagne se rend bien compte du combat qui est en train d'être mené. Elle est en train de doter de moyens les autorités locales et régionales, leur permettant alors d'investir directement, sans recourir à l'endettement.

Je dis donc que l'endettement sera là de toute façon. Permettons de l'amortir ! C'est un premier élément. Deuxième élément, excluons ces sommes du fameux Pacte de stabilité qui est une règle interne à l'Europe et que l'on peut évidemment flexibiliser.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - La parole est à M. Antoine qui voulait intervenir une dernière fois.

M. Antoine, Président du Parlement wallon. - Dernière suggestion pour accompagner le raisonnement et l'argumentation de M. Lebrun. Elle est d'ordre institutionnel.

Les grandes décisions de l'Union européenne, notamment les fonds européens de développement ou un plan d'investissements majeurs de M. Juncker,

finalement, la Commission propose tandis que le Conseil et le Parlement disposent. Ce que nous souhaiterions, c'est que le Comité des régions, les parlements régionaux, les collectivités locales s'interposent, parce qu'il y a là une légitimité qui ne peut pas être discutée.

Nous savons qu'il y a des régions, aujourd'hui, en Europe – on l'a rappelé tout à l'heure dans le graphique – qui sont en souffrance, en délicatesse, mais dans certains pays présentés comme en développement, il y a aussi des sous-régions en difficulté. Cela m'a frappé, récemment, lorsque nous étions à la CALRE, la Conférence des assemblées législatives régionales d'Europe. Là, nos amis italiens du nord nous disaient : « Il ne faut pas nous confondre avec ceux du sud ». On a donc déjà compris que, même dans un pays, il y a de très fortes différences. Si l'on veut permettre une cohésion dans ces pays, si l'on veut assurer une cohésion à l'échelle de l'Union européenne, j'ai le sentiment, aujourd'hui, que le Comité des régions, les collectivités locales et les parlements régionaux doivent s'interposer dans le processus de décision.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Monsieur Antoine, j'ai encore une question. Je vous mets à contribution pour une question qui vous est adressée. Les normes d'Eurostat poussent-elles les régions dans les bras des partenariats publics-privés, les PPP ?

M. Antoine, Président du Parlement wallon. - Pour faire bref, vous savez qu'en Wallonie, pour consolider nos investissements, nous avons ce que l'on appelle « des véhicules d'investissement ». Autrement dit, le Gouvernement wallon décidait d'un vaste projet pour la construction d'hôpitaux et de maisons de repos. Il y avait des « véhicules » qui décidaient alors du financement. La Région wallonne assurait le service de la dette et de l'amortissement du capital des investissements décidés par le Gouvernement. Voilà le montage. Il a été mis à mal pour tous les mécanismes wallons et bruxellois.

Nos amis flamands disaient : « Mais nous, on n'a pas pris ce système-là, nous avons été plus intelligents et nous avons pris des partenariats publics-privés ». Sauf que, depuis le courant de cette année, Eurostat, l'Institut des comptes nationaux qui est son correspondant pour la Belgique a dit : « Terminé. Dès lors que vos partenariats public-privé n'intègrent pas la mention de la maintenance, nous réduisons le financement ».

C'est ce qui fait qu'aujourd'hui, la Flandre est passée de 6 à 18 milliards d'euros à la suite des travaux concernant notamment la métropole anversoise. Même les partenariats public-privé aujourd'hui sont récusés. Autrement dit, vous n'avez plus que deux solutions. M. Lebrun vient d'en tracer une, c'est l'autofinancement. Si vous êtes riche, vous pourrez investir et vous serez plus riche demain. Par contre, si vous êtes pauvre ou en

difficulté ou en phénomène de rattrapage, comme vous n'aurez pas les moyens dans votre budget d'apporter votre contribution, vous resterez à quai. Cela, c'est malheureusement la première hypothèse.

La deuxième hypothèse, on l'a entendue à Rome, lorsque nous étions en réunion Parlement européen-commissions-Parlements nationaux, les Anglais nous ont dit : « Faites appel aux marchés, faites confiance au privé ». Mais nous savons qu'un certain nombre d'investissements aux mains du privé, cela entraînera des coûts qui ne seront pas supportables pour la collectivité et le citoyen. Là, c'est une Europe que nous ne souhaitons pas, ce n'est pas une Europe du service public.

Voici donc les deux éléments. C'est pour cela que nous répétons « peut-être, mais s'il y a des moyens, tant mieux ». Les fonds européens, c'est tant mieux si l'on trouve les 300 milliards d'euros. Encore faut-il que les règles financières et que les règles institutionnelles évoluent.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne - Merci, Monsieur le Président. Nous avons terminé cette première partie du débat sur la politique de cohésion en Europe. Ce débat est un peu technique, mais il est nécessaire pour expliquer vos attentes et vos inquiétudes.

Y a-t-il des questions encore dans la salle ? Peut-on donner le micro à Monsieur ?

M. Fundu, Citoyen - Bonjour, je suis Namurois. Concernant ce dont vous avez parlé, je parle principalement à M. Lebrun, c'est très technique pour la population de comprendre tout ce que vous dites, c'est parfois très compliqué. Lorsque l'on pense à l'Europe, nous avons commencé à six pays, c'était encore bien facile. Ensuite il y en a eu 12 et maintenant 28. Gérer trois enfants dans une famille, c'est déjà compliqué, mais en gérer 28, c'est pire.

Ma question concerne la politique de cohésion – je ne rentre pas dans les chiffres exacts – quant aux milliards d'euros en jeu. La Pologne est le dernier pays entré dans l'Union européenne, alors que la Belgique était un pays fondateur. Je m'interroge à propos de ces 20 milliards d'euros. En Wallonie, il y a tellement de choses à faire et on n'y arrive pas. Concernant le programme opérationnel, je pense à la décroissance au niveau fédéral. Dans notre pays, la Wallonie est plus ou moins en opposition par rapport au Fédéral, me semble-t-il. Comment la Wallonie, et plus précisément le Gouvernement wallon, peut-elle exiger des pays européens, tels que la Pologne, de défendre – je parle, ici, précisément de Namur, je suis bien dans ma ville – la Suédoise au niveau européen ?

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne - On va prendre votre question en deux volets. Le premier volet peut être adressé à M. Lebrun. Pour le deuxième volet, nous répondrons un peu plus tard avec M. Maxime Prévot. Concernant le premier volet avec la famille à 28 États, ce qui n'est pas facile à gérer, pourquoi autant d'argent pour les pays nouvellement entrés dans l'Union européenne, Monsieur Lebrun ?

M. Lebrun, Président du Comité des régions de l'Union européenne. - Il est vrai qu'à 28 pays, c'est plus difficile qu'à six. Incontestablement, les deux derniers pays, la Bulgarie et la Roumanie, sont les plus en difficulté de tous les pays. Si l'on prend la Pologne, celle-ci a une administration forte, c'est aussi un des pays les plus importants au niveau européen, soit 80 millions d'habitants, ce qui n'est pas peu.

Il faut se rendre compte que les Polonais sont des gens qui travaillent beaucoup et bien, et qui, dans la répartition des fonds européens, répondent à des critères établis par l'Europe.

L'Europe établit des critères pour répartir les 350 milliards d'euros des fonds de cohésion. Il en tombe de l'ordre de 20 % vers la Pologne, car c'est un pays qui est en retard de développement. Il suffit d'y aller pour s'en rendre compte. Même si l'on voit de manière importante l'effet européen, comme on l'a vu en Espagne, en Italie ou encore au Portugal il y a quelques années, l'Europe a des impacts importants dans ces régions.

Les régions de l'est sont en train de rattraper l'écart. C'est normal, c'est la politique de cohésion. On veut, au niveau européen, que l'on ait davantage de moyens accordés à ceux d'entre nous qui en ont le plus besoin. C'est le principe de l'Europe.

Pour le Gouvernement wallon, M. Prévot ne laissera pas passer l'occasion de vous dire combien ils défendront, au niveau de la Suédoise, les investissements nécessaires.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - La parole est à M. Prévot.

M. Prévot, Bourgmestre de Namur. - Moi aussi, je suis fidèle à Namur, premier élément. Deuxième élément, vous posez la question de savoir comment la Wallonie peut s'en sortir face à l'appétit polonais, avec nos amis de la Suédoise.

En gros, investir massivement comme il est prévu de le faire en Pologne, c'est aussi aider la Wallonie. À l'heure actuelle, nos entreprises sont confrontées à une difficulté majeure dont elles nous parlent sans cesse, c'est le dumping social. Aujourd'hui, il est très destructurant pour notre propre dynamique économique de devoir systématiquement rester compétitifs. Si l'on

fait appel exclusivement à de la main-d'œuvre locale, pour rester concurrentiels, pour obtenir les marchés publics lancés par nos villes, nos communes, nos provinces, la Région ou même le Fédéral, pour remporter les marchés qui même si d'après la législation peuvent être attribués à l'offre dite économiquement la plus avantageuse – c'est-à-dire que si l'on en s'en tient uniquement aux textes, théoriquement, la plus avantageuse économiquement n'est pas nécessairement toujours celle qui est la moins chère.

Donc, dans la pratique, ce n'est pas comme cela que cela se passe, pour deux raisons. Quand vous faites un marché public, vous prenez généralement l'offre la moins chère. Pourquoi ? Parce que si vous ne faites pas cela et que vous prenez celle d'après ou encore après, le politique se fera taxer d'être de connivence avec la deuxième entreprise ou la troisième, et qu'il y avait certainement de mauvaises raisons pour lesquelles il n'a pas pris la moins chère.

Il y a déjà un frein psychologique dans la pratique de la part des hommes et des femmes politiques et on prend systématiquement la moins chère. Quand bien même on ne le ferait pas, l'autorité de tutelle elle-même considérerait en général suspicieux que ce ne soit pas l'offre la moins chère qui ait été retenue.

Pour être l'offre la moins chère, pour remporter les marchés, que font une série de nos entreprises ? Quand vous discutez avec les patrons d'entreprises, ils disent qu'ils n'ont pas le choix, s'ils veulent remporter des marchés, ils travaillent avec des sous-traitants bien moins chers, provenant de Roumanie, de Pologne ou d'ailleurs, pour remporter les marchés. On le regrette et le déplore.

Je discutais avec un patron du sud de la Province de Namur il n'y a pas longtemps, qui me disait : « Vous n' imaginez pas le nombre de fax ou de courriels que l'on reçoit par semaine avec des propositions de main-d'œuvre qualifiée à trois ou quatre euros de l'heure ».

Si l'on veut demain que les entreprises responsables qui font le choix – heureusement, il y en a et il y en encore beaucoup – de travailler avec nos artisans locaux, avec notre main-d'œuvre locale, avec celles et ceux qui ont des talents et qui sont Wallons ; si l'on veut faire en sorte que ce soient elles qui remportent davantage les marchés, il faut aussi tordre le cou objectivement à ce phénomène de dumping social et de concurrence stérile qui est problématique entre les États.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne - Monsieur Prévot, pouvez-vous réaliser une partie de votre réponse sur la Suédoise ? M. Rouillon attend de comprendre ce qu'est la Suédoise.

M. Prévot, Bourgmestre de Namur. - En gros, investir dans ces pays en développement, c'est faire en

sorte de procurer de l'emploi là-bas et donc de réduire la difficulté de la concurrence problématique chez nous.

La Suédoise, c'est comme cela que la presse et les politiques ont qualifié notre nouveau Gouvernement fédéral pour faire un écho à la couleur des partis politiques qui le composent. Ce n'est pas l'action de la Suède qui est attendue entre la médiation wallonne et polonaise.

Objectivement, nous avons chacun notre opinion sur le Gouvernement fédéral qui s'est mis en place, son opportunité, ou autre. On ne peut pas lui contester en tout cas une chose, c'est la légitimité. Il est issu des urnes. Que l'on aime ou pas, c'est un élément qui doit être factuel.

Deuxième élément, à titre personnel, je ne fais pas partie, quoi que je puisse penser de cette configuration fédérale, de ceux qui considèrent qu'il faut continuer ce petit jeu d'invectives et d'insultes perpétuelles. D'abord, cela ne fait jamais grandir quiconque de rabaisser les autres, ensuite, on vit dans un pays qui est une vraie lasagne institutionnelle.

Demain, si l'on veut concrétiser des projets positifs pour les Wallons, le ministre que je suis devra aussi, dans un certain nombre de cas de figure, travailler de manière positive et collaborante avec ce Gouvernement fédéral. Je ne crois pas que j'obtiendrai le meilleur de ce Gouvernement au bénéfice des Wallons, si je pratique l'invective et l'insulte en permanence. Chacun a très largement eu l'occasion de dire ce qu'il estimait être son opinion sur ce Gouvernement. Maintenant, osons, faisons en sorte, chacun avec nos leviers respectifs, de faire grandir soit notre pays, soit notre Région.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - C'est une bonne transition, Monsieur le Bourgmestre, pour la deuxième partie de notre débat sur la Wallonie. On va revenir sur la Wallonie.

M. Rouillon pourra intervenir tout à l'heure à nouveau sur le sujet, s'il le souhaite, pour demander à M. Antoine de revenir sur les fonds structurels. Êtes-vous satisfait du bilan des fonds structurels sur la période 2007-2013 ? Quelques conclusions sur les résultats de cette politique de cohésion ?

La parole est à M. Antoine.

M. Antoine, Président du Parlement wallon. - La singularité de la Wallonie, c'est que nous avons doublé ce programme dit des fonds structurels avec une démarche endogène de développement appelée un peu injustement le « plan Marshall ». Il s'agissait de créer une mobilisation prioritaire de moyens financiers dans le budget wallon sur certains thèmes qui nous paraissaient significatifs et prometteurs sur le plan économique.

La combinaison du plan Marshall et des fonds européens, manifestement, a débouché sur d'excellents résultats.

L'Europe s'engage en Wallonie

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Il n'y a pas de plan Marshall dans toutes les régions d'Europe, je crois ? Peut-on expliquer que c'est une spécificité de la Wallonie ?

M. Antoine, Président du Parlement wallon. - Tout à fait. Ceci dit, il y a des plans stratégiques de développement ailleurs en Europe. En l'occurrence, ici, c'est un plan qui s'est inscrit dans la durée. Nous l'avons initié en 2006. J'en étais, au début, avec M. Marcourt. Nous l'avons poursuivi aujourd'hui avec M. Prévot et la nouvelle équipe. Il se focalise sur certains thèmes prioritaires que l'on retrouve dans la démarche des fonds européens. Autrement dit, il s'agit de soutenir la création d'entreprises et d'emplois. Il s'agit du développement du capital humain, c'est-à-dire d'investir dans la formation, l'apprentissage linguistique, l'accompagnement des demandeurs d'emploi et l'inclusion sociale, avec un certain nombre de services offerts à une population, par exemple, le milieu d'accueil pour les enfants ou encore les maisons de repos.

Lorsque l'on fait un premier bilan, il y a une légitime impatience dans le chef de nos concitoyens. Au fond, depuis 1830 jusqu'au début des années 1960, on a vu une Wallonie florissante qui donnait même le ton à la Flandre. Nous avons un grand nombre de travailleurs du nord qui migraient vers le sud. Puis, parce que le charbon, l'acier et de grandes entreprises ont progressivement fermé leurs portes, on a vu un renversement de la croissance et c'est la Flandre qui a donné davantage le ton que la Wallonie.

Cela veut dire que, pendant quatre décennies, l'on a eu en Wallonie du recul, de la difficulté et il fallait prendre son sort en main, d'où l'émergence des gouvernements régionaux pour gérer l'économie, l'emploi et le territoire. Nous avons tous les trois servi ce Gouvernement hier, avant-hier ou encore aujourd'hui et demain pour M. Prévot.

On fait un premier bilan de cette double approche d'une véritable stratégie sélective du plan Marshall. Son originalité a été de sélectionner les thématiques les plus porteuses pour l'économie wallonne et de les confier à des chefs d'entreprise. En effet, nous considérons à l'époque qu'un politique pouvait proposer une méthode, mais de là à gérer, à développer, à chacun son métier. Nous avons défini cinq pôles de compétitivité que sont l'agroalimentaire, les sciences du vivant, la logistique, l'aéronautique et la mécanique, cinq domaines dans lesquels la Wallonie excelle et peut continuer d'exceller.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Pensez-vous que les fonds structurels étaient bien formatés, bien adaptés pour répondre à ces besoins ?

M. Antoine, Président du Parlement wallon. - Oui, parce que nous avons collé le plan Marshall à la logique européenne. C'est bien de cela qu'il s'agit. Il y a eu un effet de levier. J'ai presque envie de dire : « Aide-toi et l'Europe t'aidera », c'est cela que nous avons fait. Nous avons été chercher les crédits européens en levier, en support de la démarche du plan Marshall.

Si l'on fait un premier bilan, malgré l'impatience légitime de nos concitoyens, parce que légitimement, ils veulent mieux et plus pour demain.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Et vite !

M. Antoine, Président du Parlement wallon. - ... et vite, bien sûr. Parfois, lorsque nous l'annonçons avec notre conviction, on a le sentiment que c'est déjà réalisé. Il faut un certain temps pour voir concrétiser tout cela, au bénéfice de l'économie de nos concitoyens.

Il n'empêche, 18 000 emplois ont été créés. J'ajoute tous ceux que l'on a maintenus. Je rappelle qu'aujourd'hui, si je prends octobre 2013-octobre 2014, les chiffres les plus récents sur la dernière année, la Wallonie, quoi que l'on en dise, ce sont 7 000 chômeurs en moins.

Si je prends les grandes régions, les pays qui nous entourent, on a une explosion du chômage, avec d'ailleurs une différence, chez nous : le chômage, pour le moment, n'a pas de limite dans le temps. Non seulement il y a eu un maintien de l'emploi, mais de surcroît, il y a eu création de nouveaux emplois. Et puis, il y a eu de nouvelles entreprises. Il y a eu un certain nombre de dispositifs importants suggérés, l'esprit d'initiative. On a permis de créer – M. Prévot est un des grands défenseurs sur ce plan Airbag – sa propre entreprise et si jamais il y avait une difficulté, il y a le plan Airbag. Il y a eu aussi un support financier donné par la Wallonie et, surtout, c'est la recherche et le développement. Nous avons là des horizons nouveaux.

Vous l'avez peut-être vu dans la presse ce matin, mais une récente étude européenne démontre que la Belgique, et singulièrement la Wallonie, figure parmi les quatre pays les plus innovants. Cela, c'est la concrétisation de la double approche européenne et du plan Marshall. Ce sont plus de 2 500 chercheurs financés qui, aujourd'hui, trouvent des processus, des produits qui, demain, permettront à notre économie de redécoller.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Si l'on regarde l'avenir, le deuxième paquet 2014-2020, c'est 1 290 000 000 euros pour la Wallonie. C'est un beau

paquet d'argent. Vous êtes en cours de finalisation de ce que l'on appelle le programme opérationnel. Peut-être, vous-même ou M. Prévot, pouvez-vous nous donner le profil et les priorités de ce programme opérationnel et ce que vous attendez de ces financements européens ?

M. Antoine, Président du Parlement wallon. - Je vais vous donner le micro, tel un témoin, parce que j'ai eu la chance comme membre du Gouvernement, de lancer l'opération, de faire l'appel à projets, de choisir les membres de la *task force*. Je m'arrête quelques instants pour dire à la salle que ce ne sont pas les politiques ou les amis des politiques qui font le choix. Il y a une singularité wallonne dans ce processus. Chacun peut, moyennant le fait de correspondre aux attentes européennes, déposer des projets. Qui choisit ? Ce sont des chefs d'entreprise, ce sont des professeurs reconnus. Autrement dit, là aussi, nous avons délégué le pouvoir à des spécialistes pour que le choix soit le plus judicieux et plus cohérent. Comme j'ai donné le micro et donc le témoin, c'est M. Maxime Prévot qui, alors, poursuivra l'opération.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - La parole est à M. Prévot

M. Prévot, Bourgmestre de Namur. - Effectivement, le programme opérationnel a été validé. Les axes prioritaires tournent – cela ne surprendra personne, puisque c'était à choisir dans le catalogue des priorités de l'Europe – autour de la compétitivité des entreprises et d'une politique industrielle innovante. Les contours d'une douzaine de politiques industrielles, c'est un sujet dont on discute régulièrement en France, mais chez nous aussi, singulièrement sur la question de la reconversion des bassins en déclin, que sont les bassins liégeois et carolorégien.

C'est l'intelligence territoriale, avec le redéploiement et l'usage du territoire, qui est un atout en Wallonie. Comparativement, par exemple, à la Flandre et sa forte densité d'occupation du territoire, le fait qu'en Wallonie, on ait un plus vaste territoire, des espaces disponibles pour déployer de l'activité économique, cela devient, à l'échelle européenne, un atout également pour davantage valoriser. C'est autour de l'ensemble de ces enjeux, y compris celui de l'inclusion sociale et de la participation démocratique, celui des nouvelles technologies orientées sur le développement durable, que les projets ont bien pris corps.

Je voudrais juste redonner un écho à ce que vient de dire M. Antoine, parce que cela est tout sauf anodin et je ne voudrais pas que cela soit passé trop vite.

On a le sentiment que les fonds européens sont répartis sur les projets en fonction de clés de pouvoir ou d'influence politique.

C'est une innovation, saluée comme telle par l'Europe, d'avoir en Wallonie confié la sélection des projets à une *task force* indépendante. Ce sont 12 capitaines d'entreprise, des patrons. On y retrouve le patron de Pairi Daiza, le grand patron du secteur aéronautique. On y retrouve également de grands responsables d'université qui, en toute indépendance, vont faire la présélection. La part de manœuvre politique sur l'ensemble des montants disponibles, c'est 5 %. Donc, 95 % de l'enveloppe seront décidés par les opérationnels.

C'est vraiment important, parce qu'eux n'ont pas la même grille d'analyse que nous, ils ont une grille d'analyse sur l'opportunité économique du redéploiement et pas l'opportunité politique. C'est essentiel.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Existe-t-il des fonds européens consacrés au développement des compétences humaines ? Où allez-vous chercher ces fonds ?

M. Lebrun, Président du Comité des régions de l'Union européenne. - Il est clair que le Fonds social européen est un des éléments d'investissement sur le capital humain. J'ai dit tout à l'heure qu'il y avait deux fonds : le FEDER et le Fonds social européen. Le Fonds social européen, c'est le soutien aux centres de formation, à une série d'activités visant justement la formation. C'est aussi un élément dont on n'a pas encore parlé, à savoir la mobilisation de la garantie Jeunes qui représente six milliards d'euros provenant du Fonds social européen.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Pour toute l'Europe ?

M. Lebrun, Président du Comité des régions de l'Union européenne. - Pour toute l'Europe.

La garantie Jeunes demande que les régions et États déposent les programmes permettant de résoudre le problème du chômage des jeunes. Où est-on allé pêcher cet élément ? En Finlande. La Finlande a lancé il y a quelques années, un fonds Jeunes obligeant les opérateurs à trouver de l'emploi pour les jeunes de moins de 25 ans. Résultat : 83,5 % des jeunes qui ont été suivis par les opérateurs ont trouvé de l'emploi dans les six mois.

Je dois donc lancer un appel. Je l'ai lancé ce matin, mais je le répète : il faut véritablement, dans une Région comme la nôtre, que l'on identifie les moyens supplémentaires que l'on met au niveau des garanties Jeunes.

Je sais que le Gouvernement wallon a dit : « Pas d'élément supplémentaire par rapport à une politique qui a été menée précédemment ». Or, le Fonds de garantie

pour les jeunes a été lancé en octobre et il était impossible à ce moment-là, pour le Gouvernement wallon, qui s'est formé en juillet, de savoir qu'il allait y avoir cet élément.

Je dis alors : activons les choses. Nous avons des jeunes au chômage. L'exemple de la Finlande est parlant et des opérateurs ne demandent qu'à agir en la matière. Ce n'est pas au niveau du ministre de l'Emploi que l'on me contredira.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - On a parlé de l'exemple de la Finlande, je voulais vous proposer d'aller faire un tour du côté du Mans, dans la commune de M. Rouillon.

On va regarder ce reportage qui avait été fait il y a quelques années par TF1, où on voit M. le Maire expliquer les bienfaits de l'Europe dans sa commune.

D'habitude, TF1 fonctionne bien. Je vous demande un instant.

M. Antoine, Président du Parlement wallon. - Puis-je faire une page de publicité pendant que la technique se règle ?

Auparavant, on appelait cela un interlude, lorsqu'il y avait une panne technique à la télévision. Il y avait toujours quelqu'un pour meubler. Je vais essayer de le faire et je m'arrêterai dès lors que vous aurez retrouvé le son.

Je vais vous donner des exemples concrets du capital humain que nous voulons développer. C'est, par exemple, la faculté que nous avons offerte à toutes les Wallonnes et tous les Wallons d'apprendre des langues par un site internet informatisé totalement gratuit, Wallangues. Aujourd'hui, 300 000 Wallons peuvent apprendre chez eux, à leur rythme, en étant corrigés individuellement, le néerlandais, l'anglais ou l'allemand. C'est une première réalisation du capital humain.

C'est aussi un effort sans pareil pour qualifier le demandeur d'emploi. On a ajouté environ 2,7 millions d'heures de qualification en établissement pour ce que l'on appelle les emplois en pénurie ou des emplois sous tension, là où il est plus difficile de trouver quelqu'un.

Enfin, nous avons voulu accompagner personnellement le demandeur d'emploi. Auparavant, il passait au service public de l'emploi, d'un service à l'autre. Dorénavant, il n'a plus qu'un seul coach, quelqu'un qui le suit tout le temps. Pendant sa période de formation, de stage, de recherche d'emploi, de contact, c'est toujours la même personne. Cet accompagnement personnalisé a nécessité des renforcements sur le plan humain. Là aussi, le Fonds européen nous a permis, avec nos moyens régionaux, de compléter l'offre individualisée à l'égard des demandeurs d'emploi.

Voilà une série de réalisations concrètes au service des demandeurs d'emploi et du développement du capital humain.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Voici le reportage.

Reportage diffusé sur TF1 « L'Europe au quotidien »

Présentateur. - À 16 ans, Laure est un des espoirs français du *roller skating*. Elle s'entraîne à Coullaines, ville de 7 600 habitants dans la banlieue du Mans. Cette ville fait partie des 100 communes les plus pauvres de France, ce qui n'empêche pas son maire de se démener pour des projets ambitieux.

M. Rouillon, Vice-président de l'Association des maires de France. - Ici, on est au milieu d'une école qui va être démolie. On va reconstruire une école moderne. Il y aura des toitures végétalisées, des panneaux photovoltaïques.

Présentateur. - Grâce à cela, arrive-t-on à avoir des financements de l'Europe ?

M. Rouillon, Vice-président de l'Association des maires de France. - C'est grâce à l'aspect développement durable que l'on aura une subvention européenne de 400 000 euros.

Présentateur. - Quatre cent mille euros, ce n'est pas rien pour cette petite commune qui, au fil du temps, a appris à monter des dossiers bien ficelés.

M. Rouillon, Vice-président de l'Association des maires de France. - Ceci, c'est le dossier de demande de subvention pour le stade d'athlétisme, le coût prévisionnel du projet, les autorisations préalables des collectivités.

Présentateur. - Qu'est-ce que cela ?

M. Rouillon, Vice-président de l'Association des maires de France. - C'est le livre de la commune. L'Union européenne verse la subvention sur ce compte.

On dit que l'on est un peu des chasseurs de primes, c'est comme cela. Les fonds européens, c'est un peu la course à l'échalote : premier arrivé, premier servi.

J'ai deux instruments extrêmement utiles : le trombinoscope de l'Union européenne avec tous les noms. Ainsi je vais frapper à la bonne porte. L'Union européenne, c'est simple, il faut être dans la bonne case. Une fois que vous êtes dans la bonne case, votre dossier avance.

Présentateur. - Chaque dossier est envoyé à 500 kilomètres de Coullaines, à Bruxelles, au siège de la

Commission européenne, où il est examiné avant de revenir plusieurs mois plus tard.

Ainsi, la Ville de Coulaines a reçu de l'Europe 150 000 euros pour la bibliothèque, 200 000 euros pour l'aménagement du centre-ville et 340 000 euros pour le nouveau terrain d'athlétisme.

Depuis neuf mois, Laetitia, 20 ans, suit une formation de couturière dans cet atelier. Elles sont 12 femmes à apprendre un métier, en touchant le SMIC. L'Union européenne finance une partie de ce chantier de réinsertion.

Intervenante. - Ce sont des personnes qui sont en contrat aidé, subventionné par le FSE.

Présentateur. - Qu'est-ce que le FSE ?

Intervenante. - Le Fonds social européen.

Présentateur. - Concrètement, l'Europe participe à hauteur de combien pour cette association ?

Intervenante. - À hauteur de 50 000 euros.

Présentateur. - Cette année, l'association est inquiète, car la subvention n'a pas encore été versée. Si l'Europe coupe cette aide, l'atelier devra fermer.

Dans la zone industrielle de Coulaines, cette PME spécialisée dans le matériel médical sur mesure n'a pas attendu sa subvention de 40 000 euros pour lancer un nouveau produit. Cette somme est un plus, mais cela ne représente que 4 % du financement du projet.

Intervenant. - En général, ce sont de gros dossiers, assez lourds à monter, puis qui s'étalent sur plusieurs années. On n'obtient pas non plus les subventions immédiatement, il faut être patient.

Présentateur. - Enfin, près de la moitié des aides européennes concernent les exploitations agricoles. Elles sont versées par la PAC. Alain Jousse reçoit 70 000 euros par an pour ses 250 bovins et ses 160 hectares de céréales.

M. Jousse. - Il faut suivre aujourd'hui, parce que si on supprime ces aides, il faut que les primes augmentent en contrepartie. Cela veut dire que le consommateur devra mettre la main à la poche.

Présentateur. - Ainsi s'achève notre tour de Coulaines. En dix ans, la ville et ses acteurs économiques ont reçu plus d'un million d'euros de l'Union européenne.

(Laure, notre guide, a repris l'entraînement avec un rêve : un jour participer aux championnats d'Europe)

(Fin de la présentation)

Échange de vues

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Monsieur le Maire, comment devient-on un bon chasseur de primes ?

M. Rouillon, Vice-président de l'Association des maires de France. - Déjà, il faut être informé, puis il faut se dire qu'il y a un peu d'argent, connaître les dispositifs. Il faut aussi avoir un peu de débrouillardise. Il faut avoir une vision d'avance, une vision à long terme, une vision pour son territoire.

Quel est le plus de l'Europe ? La valeur ajoutée de l'Europe, ce sont des priorités, l'innovation, la recherche et la transition énergétique. Ce sont des choses qui ne pourraient pas être réalisées avec autant d'efficacité si elles étaient réalisées de façon éparpillée.

J'ai été un très mauvais chasseur de primes, parce que je n'ai pas eu la subvention.

(Rires)

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Pour quelle raison ?

M. Rouillon, Vice-président de l'Association des maires de France. - En fait, c'est parce que nous étions « surfinancés » sur la partie gymnase de notre école. L'Europe, elle, ne finançait pas l'école, elle finançait le gymnase.

Nous n'avons pas pu transférer les 20 % du FEDER du gymnase vers l'école. J'ai donc raté une subvention européenne. C'est terrible.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Je voudrais vous interroger sur le volet politique, puisque vous avez été l'auteur d'un avis au Comité des régions sur la communication et la communication politique de l'Europe.

Vous vous êtes posé la question de savoir, après la claque aux élections européennes – nous avons appelé cela une claque – si les grands dangers qui guettent les villes européennes ne sont pas la réaction des marchés financiers, mais du populisme et de l'euroscpticisme. Confirmez-vous ?

M. Rouillon, Vice-président de l'Association des maires de France. - Oui.

Aujourd'hui, l'Europe est devenue un punching-ball des partis politiques et puis aussi, il y a la peur de l'autre, un repli sur soi. Cette réalité, malheureusement, existe dans tous les pays d'Europe.

Les partis populistes surfent à la fois sur la crise économique, le chômage, une peur par rapport au monde extérieur à l'Europe et, là, ils font leurs choux gras de cette espèce de défiance. L'Europe a perdu un peu cette part de rêve qui faisait sa force. On ne rappelle pas suffisamment que l'Europe a été un pare-feu par rapport à l'extrême droite et ce qui s'est passé il y a 70 ans. Les institutions européennes sont un mur contre l'extrême droite et il est donc « normal » que l'extrême droite cherche à détruire l'Union européenne.

Il y a une vraie bataille pour recréer l'histoire de l'Europe, pour montrer de nouveau quels sont les fondements culturels et de liberté qui existent et qui sous-tendent le développement des peuples européens. Il faut aussi montrer en quoi l'Europe est efficace, en quoi elle réussit.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Quand vous êtes sur le terrain, vous passez chez votre boulangère le matin, juste après le candidat du Front national qui a expliqué à la boulangère qu'il fallait quitter la zone euro, qu'il fallait acheter français et qu'il fallait fermer les frontières à l'immigration. Que racontez-vous à votre boulangère ?

M. Rouillon, Vice-président de l'Association des maires de France. - Je dis que ce sont des fous. Si l'on appliquait leur programme, aujourd'hui, les Européens seraient à manger des racines. J'exagère un peu, mais c'est tout de même la vérité.

Si, aujourd'hui, on n'avait plus l'euro, on emprunterait sur les marchés financiers à 10, 20 ou 30 % et tous les projets seraient coulés. Aujourd'hui, j'ai certains concitoyens qui sont en train de renégocier leur prêt immobilier et c'est grâce à l'euro.

Voilà ce que je leur dis.

Il faut aussi tuer les mauvaises idées. L'euro n'a pas provoqué d'augmentation du prix de la baguette. Entre 1990 et 2001, la baguette a plus augmenté en euros constants qu'entre 2001 et 2012. C'est une vérité. Il faut aussi lutter contre des idées reçues, contre des mensonges. Voilà !

Ce que j'explique, aussi, c'est que, par exemple, grâce à l'Europe, nous finançons aujourd'hui, au Mans, la réalisation du pancréas artificiel avec 50 % de financements européens.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Les gens le savent-ils ? Sont-ils au courant ?

M. Rouillon, Vice-président de l'Association des maires de France. - Je crois qu'il faut le répéter tout le temps.

Pour faire aimer l'Europe, il ne faut pas que l'on fasse une campagne à la dernière minute, simplement. Il faut, tout au long de notre action politique, que l'on soit capables de s'expliquer en quoi l'Europe aide les infrastructures, la lutte contre le chômage, l'innovation et la recherche, mais qu'elle aide aussi à remettre les gens au travail, par exemple avec le FSE, ainsi que pour l'aide alimentaire aux plus démunis.

Je pense qu'il y a un certain nombre de choses qu'il faut dire. Il faut valoriser l'Europe et surtout ne pas expliquer que l'Europe peut résoudre 100 % des problèmes avec 1 % du budget. Cela n'est pas la réalité.

Dernière chose, je crois qu'il faut aussi lutter contre des idées reçues. Ce ne sont pas les Polonais, ce ne sont pas les Lettons, ce ne sont pas les Roumains qui sont responsables de nos problèmes. Au contraire ! Le fait d'avoir une stabilité européenne, c'est une force aujourd'hui, en Europe.

Il faut jouer collectif. La France est contributeur net : elle donne plus à l'Europe financièrement qu'elle n'en reçoit en euros. Par contre, il faut dire aussi que 50 % des marchés, dans les pays bénéficiaires nets, sont attribués à des entreprises françaises, belges ou allemandes, des pays qui payent plus.

Au total, finalement, tout le monde s'en sort.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Quand vous vous adressez à un auditoire de jeunes, dans votre ville – il faut savoir que, en France, 75 % des jeunes de moins de 25 ans n'ont pas voté pour les élections européennes – quelles sont les trois idées que vous essayez d'expliquer à ces jeunes, pour les amener à avoir cette sensibilité européenne ?

M. Rouillon, Vice-président de l'Association des maires de France. - La première chose, c'est la chance d'être en liberté, c'est la chance de l'égalité homme-femme. Cela n'existe pas partout ! C'est la première chose, ce sont les valeurs qui fondent l'Europe.

La deuxième chose, c'est la mobilité, le fait de ne pas avoir besoin d'un passeport pour se déplacer à travers l'Europe.

Je valorise aussi les programmes Erasmus, pour tous, pour les étudiants et pour les jeunes travailleurs.

Je leur explique aussi que le rêve ne peut se faire qu'au niveau européen et que c'est une chance de pouvoir se déplacer, de pouvoir rencontrer des gens qui partagent les mêmes valeurs. Cette année, nous avons envoyé un groupe de jeunes qui ont parcouru toute l'Europe. Ils sont passés par Bruxelles, par Berlin, ils sont allés en Allemagne, dans notre ville jumelée, mais aussi en Lettonie et ils ont rencontré plein de jeunes qui leur ont donné envie d'aimer l'Europe.

Je crois aussi que l'on dit que les programmes Erasmus ont provoqué un million de naissances. C'est une bonne raison d'aimer l'Europe.

(Rires)

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Le chiffre a-t-il été vérifié ?

M. Rouillon, Vice-président de l'Association des maires de France - Je ne sais pas s'il a été vérifié, mais en tout cas, on peut le répéter.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Y a-t-il des questions, dans la salle, à l'attention de M. Rouillon ? Sinon, on va passer à la troisième partie de ce débat.

Mlle Da Mota de Lemos Pantoja, Citoyenne - Je voudrais revenir sur la problématique de l'emploi des jeunes. En effet, étant jeune et sans emploi, ayant terminé mes études en juin, avec deux masters et un baccalauréat, je suis toujours au chômage.

Je pense que beaucoup de solutions existent, mais j'ai plutôt l'impression que ces solutions existent pour les personnes qui n'ont pas beaucoup d'éducation, qui sont en manque de formation, et cetera.

Pour les personnes de mon profil, par exemple, avec un baccalauréat et deux masters, on nous dit : « Oh, tu trouveras facilement », mais non, on ne trouve pas facilement. Quelles sont les solutions proposées ?

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Êtes-vous prête à quitter Namur et la Wallonie pour travailler ?

Mme Da Mota de Lemos Pantoja, Citoyenne - Oui, bien sûr !

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - La parole est à M. Antoine.

M. Antoine, Président du Parlement wallon - Avant d'en venir à la question précise de Mademoiselle, je veux dire que, dans la nouvelle approche de l'Union européenne, il y a une intégration prioritaire du monde de l'enseignement, puisqu'il y a une forte ambition d'augmenter le niveau de « diplomation » des jeunes au niveau européen. On a fixé de 10 à 40 % celles et ceux qui devraient être titulaires d'un diplôme du secondaire supérieur. Il y a là une véritable approche sur l'enseignement.

Alors, il y a notre propre situation, en Belgique. Il est vrai – je rappelais tout à l'heure les chiffres, mais les chiffres globaux ne convainquent jamais personne – que l'on ne peut pas dire : « Voilà, 7 000 de moins en un an », mais cela veut quand même dire que, à la

différence d'un grand nombre de pays et de régions d'Europe, la Wallonie, non seulement, a bien résisté, mais qu'aujourd'hui, elle s'offre de meilleures perspectives. Je dis « de meilleures ». C'est pour cela que nous devons continuer à œuvrer avec non seulement le plan Marshall, mais aussi avec les crédits européens, parce que nous sommes en train, sur un certain nombre de segments, de devenir vraiment des leaders.

On a parlé du Brabant wallon, région dont je proviens, mais au passage, c'est la première fois que toutes les régions de Wallonie pourront bénéficier des crédits européens. Ma région n'en bénéficiait pas. Dorénavant, ce sera le cas.

Prenons un exemple simple : les sciences du vivant. Le pôle de compétitivité et le BioWin. On voit aujourd'hui que, dans tout ce qui concerne les sciences du vivant, que ce soit au niveau de la chimie ou au niveau pharmaceutique, la Wallonie peut s'affirmer comme un leader au niveau européen. Voilà des perspectives d'emplois qui ne sont pas uniquement dans ce secteur, parce que cela a des conséquences, sur le plan périphérique, sur les emplois indirects qui accompagnent ces entreprises de pointe.

Troisième élément, c'est la volonté d'améliorer les connaissances linguistiques. Je rappelle, par exemple – tout à l'heure je ne l'ai pas mentionné dans votre question – que, dans le cadre des plans européens, des plans Marshall, on peut recommencer sa dernière année secondaire dans un autre pays, ce que l'on appelle les doubles rhétos, pour apprendre l'anglais, l'allemand, le néerlandais, avec succès. Chaque année, 1 000 jeunes partent. Nous y avons ajouté une dimension qui, peut-être, peut vous intéresser. Au terme des études universitaires, lorsque l'on ne trouve pas tout de suite d'emploi et qu'après quelques semaines, quelques mois, il y a une forme de découragement, lorsque l'on a envoyé 80 lettres et que l'on a reçu quatre réponses polies, il y a les bourses BRIC. Il s'agit de la faculté, pendant trois ou six mois, de bénéficier d'un stage dans les pays émergents. Comme vous l'aurez compris, c'est le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine. C'est donc l'occasion aussi de mettre le monde dans la tête des Wallons. Ce n'est jamais perdu, parce que ce sont non seulement les connaissances linguistiques, mais aussi les nouveaux marchés. Voilà, encore une faculté nouvelle !

J'en ajouterai une dernière. Elle peut faire sourire, mais j'y crois, parce que c'est un déficit, en Wallonie, qui est de créer sa propre entreprise. Je sais que cela peut parfois un peu heurter, en disant : « Je n'y ai pas pensé », mais il est vrai que si nous devons nous comparer avec d'autres régions et singulièrement la Flandre, nous avons ce déficit-là.

Là aussi, nous nous inscrivons dans la volonté européenne. Nous avons mis au point – le Gouvernement actuel l'a maintenue malgré les

difficultés financières – la faculté de s'établir comme indépendant, de créer sa propre entreprise. Que ce soit à travers des structures de création de l'emploi, ces couveuses d'indépendants, que ce soit avec le plan Airbag, c'est un chèque de 12 500 euros pour s'installer comme indépendant et, si malheureusement vous échouez, vous pouvez revenir à votre situation précédente et retrouver vos allocations de chômage.

Voilà quelques exemples qui démontrent que, aujourd'hui, la Wallonie bouge, s'ouvre à de nouveaux horizons, gagne des parts de marché dans des pôles où nous sommes moteurs sinon leaders, avec un certain nombre de dispositifs qui pourraient vous aider.

Pour le reste, pour le dire de manière plus personnalisée, dans quelques instants, lorsque nous aurons terminé, nous allons prendre un petit verre et, si je peux me permettre, je vous donne un rendez-vous, dans la salle, pour que nous puissions en discuter.

M. Rouillon, Vice-président de l'Association des maires de France. - Ce qu'il faut préciser, c'est que les garanties Jeunes ne s'adressent pas simplement aux jeunes sans qualification, mais à tous les jeunes.

Namur et l'Europe

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Nous allons maintenant aborder le troisième volet de ce débat et parler de la ville hôte d'aujourd'hui, c'est-à-dire de Namur, avec M. Prévot.

Premièrement, pensez-vous que l'on communique bien sur l'Europe dans votre ville, en général ?

M. Prévot, Bourgmestre de Namur. - Je pense que, de manière générale, tout le monde s'accordera à dire que l'on ne communique pas suffisamment et pas suffisamment bien sur l'Europe.

Vous me donnez l'occasion, et je vous en remercie, de pouvoir très sincèrement remercier le Comité des régions, et singulièrement M. Lebrun qui en est le président, d'avoir choisi Namur, la capitale régionale, pour ce premier dialogue avec les citoyens. C'est Zagreb l'année prochaine, Rome encore après. Je suis heureux que Namur ait été mise sur le même pied. C'est vraiment tout sauf anecdotique, le fait que l'on puisse s'enorgueillir d'avoir un Wallon à la présidence de cet important organe stratégique de l'Union européenne.

À la fois, « Félicitations, Michel, et grand merci, en tout cas, pour ce passage à Namur ». Je remercie aussi les citoyens qui ont souhaité partager cet échange. Singulièrement, je fais aussi un petit clin d'oeil aux parlementaires wallons qui sont présents, car je pense qu'il est important que des députés soient dans la salle. Je vois M. Istasse, Mme Waroux, Mme Moinnet et

Mme Léal Lopez. Je vous remercie également pour votre implication dans la cause européenne.

Pour ce qui est de Namur – comme cela, je poursuis sur la transition locale après l'Europe, la Région, le local – nous n'avons jamais eu, jusqu'à présent, le moindre euro de financement européen à travers les fonds structurels FEDER pour pouvoir déployer nos ailes et notre redéploiement socioéconomique.

Je dois avoir l'honnêteté intellectuelle de dire que, contrairement à d'autres régions en Wallonie, Namur n'est probablement pas la ville la moins bien lotie. Il s'agit d'une ville de 111 000 habitants opportunément située au carrefour stratégique entre la dorsale wallonne et l'axe Bruxelles-Luxembourg.

Je comprends que, antérieurement, les fonds européens aient principalement servi à redresser les bassins historiques de Liège et du Hainaut qui ont été victimes d'un déclin industriel que nous ne connaissons pas à Namur, mais comme je l'ai affirmé il y a quelques mois en tapant quelque peu du poing sur la table à l'époque – et M. Antoine était ministre et il le sait – nous ne pouvons pas aborder cette nouvelle programmation des fonds structurels européens avec une vision passéiste du développement de la Wallonie.

Quand j'ai dit cela, qu'ai-je voulu dire ? Certes, les bassins en déclin et les villes comme Liège, Charleroi, Seraing, La Louvière, et j'en passe, sont dans les difficultés et la Wallonie ne se développera pas de manière suffisamment harmonieuse si l'on ne sort pas ces villes la tête hors de l'eau, mais on ne doit pas se contenter d'approcher les fonds européens par ce biais-là. Il faut également que l'on mise sur les locomotives du développement wallon. C'est la logique du plan Marshall où l'on a identifié nos atouts. On a tous convenu qu'il fallait tout miser sur nos atouts.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Nous allons aborder votre grand projet, Monsieur le Bourgmestre. Il s'agit de Namur Innovative City Lab que vous allez nous présenter. Pourquoi le dénommiez-vous en anglais, et non en français ?

M. Prévot, Bourgmestre de Namur. - Cela est probablement dû à des réminiscences de mon passé de consultant dans une boîte américaine, mais probablement aussi parce qu'il est généralement de tradition de considérer que tout ce qui est *smart*, tout ce qui est *in*, tout ce qui est *trendy*, s'accompagne de petits mots anglais.

Cependant, il est vrai que l'on aurait pu le déployer en français en parlant de « Laboratoire de la ville intelligente ». Cela fait peut-être un peu pompeux.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Pourquoi « laboratoire » ? D'où vient ce concept de laboratoire ?

M. Prévot, Bourgmestre de Namur. - D'abord, j'ai toujours été, historiquement, très sensible à ce qui concerne les nouvelles technologies de l'information, de la communication. J'ai fait aussi une spécialisation, à l'époque, dans mon parcours académique, sur cette thématique-là. De plus, je pense qu'aujourd'hui, on est à un tournant.

Pour les villes de services, comme Namur, pouvoir miser sur l'innovation, sur la créativité, c'est essentiel pour le redéploiement. Aujourd'hui, on le voit, partout en Europe, les villes qui émergent sont celles qui ont fait preuve d'audace, en misant notamment sur l'innovation, et sur la culture. Regardez les villes comme Bilbao, Le Havre ou Nantes qui, toutes trois, ont été, dans les années 1980-1990, confrontées à des fermetures successives de leur chantier naval. C'est à travers la culture qu'elles ont aujourd'hui retrouvé une capacité de redéploiement.

Namur a une opportunité, étant une ville de services, de pouvoir aussi émerger sur ce point-là, d'autant que nous sommes une ville de patrimoine. Nous avons la chance aussi d'être traversés par nos deux fleuves que l'on sous-exploite et que l'on doit probablement retrouver.

Nous sommes intégrés dans les sillons européens, notamment celui de la compétitivité et celui de l'intelligence territoriale. Ce sont deux grands projets phares sur lesquels nous souhaitons miser. Afin d'égayer l'assemblée, j'ai aussi prévu une petite vidéo. J'espère que celle-ci ne connaîtra pas le même destin et que je pourrai m'enorgueillir dans quelques mois d'avoir pu bénéficier des fonds européens, mais en tout état de cause, on mise sur cette intelligence territoriale, sur deux projets majeurs.

Le premier qui parlera davantage aux Namurois – et je m'en excuse, mais j'interviens ici comme bourgmestre et je vais parler de ma ville – c'est l'espace de la confluence, « Le Grognon », comme on l'appelle à Namur. Aujourd'hui, cet espace est une vraie balafre dans le paysage. C'est un endroit stratégique, cœur du développement de la ville.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne - Allez-vous le requalifier ?

M. Prévot, Bourgmestre de Namur. - L'idée est effectivement d'en faire autre chose qu'une vaste plaine morte entourée de voitures que l'on connaît aujourd'hui. Alors qu'elle est située juste à côté de l'ancre de la démocratie wallonne qu'est le Parlement wallon, c'est permettre aux citoyens de se réapproprier cet espace, cette esplanade, de pouvoir y créer un lieu numérique, c'est-à-dire un lieu de rencontre et d'opportunité digitale, un lieu où il y aura de l'HORECA. Il suffit de voir dès qu'il y a un rayon de soleil, le succès en bord de Wépion, vers lequel tout le monde converge pour se

balader, pour imaginer le potentiel qui est celui de notre confluent avec un HORECA qui pourrait s'y développer, avec une réappropriation spatiale qui permette à nouveau le contact avec le fleuve.

Nous avons deux fleuves et, aujourd'hui, il n'y a pas de contacts avec ceux-ci. Regardez les villes traversées par des fleuves, par exemple, Nantes ou même Paris, qui a veillé, à travers une série de projets, à ce que l'on se réapproprie ses berges. On doit le faire à Namur avec une passerelle cyclopiétonne qui permettra de réconcilier les deux ventricules du cœur urbain que sont Jambes et Namur. C'est un projet ambitieux, il va nécessiter la création de parkings en souterrain, une reconfiguration spatiale de la voirie, une mise en valeur du bâtiment qu'est le Parlement wallon avec les contingences qui sont liées notamment en termes de zones neutres lors de manifestations. Il est à parier qu'avec les transferts de compétences, elles iront crescendo plutôt que l'inverse. Une volonté de pouvoir miser sur une audace territoriale, et de le faire en lien avec le deuxième projet, va nous amener vers la petite vidéo, qui est le TRAKK.

Ce n'est pas de l'anglais, ce n'est même pas du français. C'est un néologisme, une invention. Pourquoi a-t-on gardé ce mot un peu fou ? C'est un projet d'incubateur numérique, un hub créatif, une couveuse d'entreprises orientées sur les arts du numérique et les opportunités qui sont faites. En effet, à Namur, on a réveillé le foisonnement des entrepreneurs locaux. Beaucoup de start-ups ont vu le jour à l'initiative de jeunes qui ont eu l'audace de se lancer, ils sont vraiment à la pointe dans une série de situations avec des lauréats à l'échelle européenne, des gazettes pour Vigo Universal par exemple. L'idée est de pouvoir avoir cette pépinière d'entreprises. Le film va mieux l'expliquer que je ne pourrais le faire. Il va en lien avec la confluence. Il y a vraiment une démarche cohérente à la fois de développement territorial, de cohésion sociale, de mise en valeur de la participation et de l'émancipation citoyenne et de la création d'emplois, tout cela, avec un grand bouillon de créativité. C'est cela, le Namur de demain, puisque, comme vous le disiez, M. Rouillon, ce dont les villes ont besoin, c'est d'une vision, de regard prospectif sur l'avenir de notre ville. En tout cas, du côté de la Ville de Namur, nous l'avons, nous y croyons et j'espère que l'Europe y croira.

Présentation de la vidéo TRAKK

Mme Du Chastel, Chargée de projet KIKK. - On est en bord de Sambre à Namur, on n'est pas loin du tout du centre-ville, à cinq minutes à pied. On est à côté en plus de l'université. C'est un centre sportif qui va être transformé en centre créatif. Il y aura de la compétition et du challenge, mais d'un autre ordre.

Mme Latour, Chargée de projet BEP. - La grande force du projet, c'est avoir vraiment des acteurs très différents et complémentaires. Il y a le BEP, mais aussi le KIKK, le Festival international du numérique et de la culture digitale.

M. Bazelaire, Directeur du KIKK. - Ici, on a l'avantage d'être dans un terrain vierge ou tout est à écrire. On va pouvoir un peu l'écrire en fonction de notre territoire. C'est cela qui est chouette.

Mme Latour, Chargée de projet BEP. - Il y a l'Université de Namur avec tous ses pôles de recherche, ses pôles académiques, il faut les faire coller avec le monde de l'entrepreneuriat.

M. Toint, Vice Recteur à la recherche UNamur. - Certains de nos chercheurs se sont intéressés aux nouvelles formes de créativité. J'imagine cela comme un lieu avec du passage, des créateurs, des idées folles, quelques-unes qui atterrissent.

M. Mahaux, Chercheur UNamur. - Le TRAKK, comment je le vois ? Je le vois lumineux, coloré, le plus ouvert possible, qu'il soit possible pour chaque artiste de voir quelqu'un faire une impression 3D, pourquoi pas.

M. Prévot, Bourgmestre de Namur. - Les plus grands projets sur cette société, sur cette planète, ont toujours été le fruit de l'audace. Je pense que nous avons aujourd'hui des talents à Namur. Ils ne demandent qu'à disposer de lieux pour pouvoir aussi s'exprimer.

M. Damoiseaux, Incubhacker. - On s'est rendu compte, en fait, qu'il y avait pas mal d'activités qui tournaient autour du numérique, autour de la créativité, du travail en groupe à Namur.

Mme Du Chastel, Chargée de projet KIKK. - En fait, on va diviser le bâtiment en deux étages avec une rampe qui va descendre d'un étage au sol. On va pouvoir mettre un espace d'exposition qui nécessite aussi des espaces assez ouverts, des parkings courts, subdiviser certaines parties avec des bureaux pour entreprises, faire des studios par artiste. Il y aura aussi un *fab lab*, un laboratoire de fabrication numérique. Le bâtiment, assez brut et industriel, s'y prête pas mal.

M. Rosseau, Ville de Gand. - I think that we can learn a lot from each other, how to rethink and to reinvent spaces, how to make old buildings and give them a new destination.

It demands some creativity but I'm sure that it will work here.

M. Libertiaux, Directeur du KIKK. - L'idée, c'est de travailler sur une dynamique transversale entre ces mondes de l'art, de la culture, du business. Un lieu comme le TRAKK va pouvoir permettre d'aller beaucoup plus loin dans la démarche.

M. Pannetier, I-Solutio. - On est vraiment aujourd'hui dans une économie de la collaboration, de la cocréation, de la coproduction.

M. Friand, Ville de Rennes. - Il y a toute cette dynamique, cet écosystème à créer, mais en effet, cette idée de lieu peut être en effet un noyau intéressant pour créer cette dynamique.

Mme Latour, Chargée de projet BEP. - Namur se positionne très fort aujourd'hui justement comme étant une *smartcity*, l'espace le plus créatif que l'on est en train de créer sera vraiment un outil permettant le développement intelligent de la Ville de Namur, par rapport à tous ces acteurs que l'on voudrait mettre ensemble.

(Fin de la présentation)

Échange de vues

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - C'est superbe, Monsieur le Bourgmestre, mais dites-moi, vu que l'avenir de votre ville est suspendu à la réalisation de ce projet, vous comptez beaucoup sur les financements européens. Y aurait-il un problème, si ces financements européens ne venaient pas à considérer votre projet ?

M. Prévot, Bourgmestre de Namur. - D'abord, l'avenir de la ville n'est pas suspendu à celui de son projet, mais ce sera incontestablement un plus pour pouvoir concrétiser la vision dont nous nous sommes dotés.

Objectivement, il y a une série de projets qui sont dans le portefeuille que Namur a rendu. J'ai mis l'accent ici sur deux d'entre eux, mais il y a une douzaine de projets qui ont été présentés par la ville, le BEP, l'université, l'Agence wallonne des télécommunications et des partenaires privés auprès de la Région wallonne, qui devront être sélectionnés par la *task force*. Bien sûr que ce sera incontestablement un plus pour adhérer aux financements européens sur l'ampleur du projet qui pourra se déployer. Si ce n'est pas le cas, il faudra que l'on puisse être nous-mêmes créatifs, avec les moyens dont on dispose et ceux que l'on va mobiliser pour concourir à la mise en œuvre d'une série de ces projets. Peut-être que l'on ne mettra pas les 12 projets en action, mais certainement que ces deux-là et le premier d'entre eux, qui constituent la reconfiguration urbaine de confluent, seront mis en chantier. C'est indispensable pour la dynamique territoriale.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Avez-vous chiffré l'ensemble ?

M. Prévot, Bourgmestre de Namur. - Au total, on n'a pas été gourmands. Vous savez, à Namur, on s'en est tenu à peu près à 80 millions d'euros.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Monsieur le Maire ?

M. Rouillon, Vice-président de l'Association des maires de France. - On peut ajouter que l'on s'est battu pour que 10 % du FEDER soient dédiés au projet de renouvellement urbain. À ce titre-là, je ne sais pas quelles sont les règles négociées entre le Gouvernement et la Région, mais vous serez éligible au projet FEDER européen.

En tout cas, les crédits européens sont destinés à tout ce qui est innovation. C'est vraiment l'innovation industrielle, l'innovation culturelle, la gestion éducative, l'innovation touristique. Là, vous êtes au cœur de la cible. En tout cas, on peut saluer la dynamique qui est créée.

Une fois que vous aurez ficelé ce dossier, il n'y aura aucun souci pour bénéficier des fonds européens, parce que la question n'est pas de savoir si les Polonais en ont trop, mais si nous sommes capables de consommer tous les crédits en France et en Belgique. C'est cela, la question. Dans certains cas, on est presque obligé de rendre de l'argent à Bruxelles parce que l'on ne consomme pas les crédits.

Avant de dire que les autres en ont trop. Il faut déjà consommer de l'argent FEDER avec des projets comme ceux-là. Je pense qu'il n'y aura pas de souci.

M. Prévot, Bourgmestre de Namur. - Merci, Monsieur le Maire, c'est très encourageant.

C'est vrai que l'on attend les résultats de la *task force*. Cela devrait arriver vers le mois de mars. Notre portefeuille s'inscrit dans le troisième axe, qui est celui de l'intelligence territoriale. On a bon espoir, on est convaincu d'avoir un bon projet, porteur de valeur ajoutée économique, mais surtout aussi sociétale, avec vraiment un grand plus, pas seulement pour la ville, mais même pour son rayonnement comme capitale, au niveau international, juste à côté du siège du Gouvernement et du Parlement. Je pense que c'est important – ce n'est pas M. le Secrétaire général du Parlement wallon, dont je salue ici la présence, qui nous démentira – que l'on puisse assumer notre statut de capitale et de ne pas l'être seulement dans le texte, mais d'être de plus en plus dans les faits.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Finalement, c'est un beau projet ?

M. Lebrun, Président du Comité des régions de l'Union européenne. - Je trouve que c'est assez extraordinaire. Cela met en tous les cas Namur au centre

de la Wallonie, ce qui est son rôle. Elle est capitale, siège du Gouvernement et du Parlement. Elle est à l'intérieur de deux axes. Dieu sait si l'axe nord-sud, on s'est battu, il y a quelques années pour l'imposer comme axe de développement entre Bruxelles-Luxembourg-Strasbourg. Namur est à l'intersection de ces deux axes est-ouest et nord-sud. C'est essentiel.

Un tel projet mérite d'avoir un label européen. Pour en avoir encore parlé vendredi avec la Banque européenne d'investissement, c'est un projet qui mériterait incontestablement d'être exposé à celle-ci parce que le phénomène urbain est un phénomène dans lequel la Banque européenne d'investissement veut absolument loger des moyens.

Aujourd'hui, nous en sommes à discuter d'un agenda urbain qui n'a pas toujours été une des préoccupations de l'Union européenne. Cet agenda urbain dans lequel s'inscrivait Namur mérite à la fois le label et d'être couvert. Je conseille en tout cas à M. le Bourgmestre de faire rapidement une démarche vers la Banque européenne d'investissement. Si cette dernière donne le label, il y a toutes les chances que le reste suive.

M. Prévot, Bourgmestre de Namur. - Contact sera pris dès demain.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - La parole est à M. Antoine.

M. Antoine, Président du Parlement wallon. - J'aurais voulu souligner l'intérêt, la nécessité et le caractère enthousiasmant d'avoir une vision. Ce que M. Prévot a présenté aujourd'hui, ce n'est pas le fruit de quelques semaines ou de quelques mois de réflexion.

M. Prévot a toujours dit : « Il me faut un projet mobilisateur, il faut de l'ambition pour Namur. On ne va pas pleurer sur le lait répandu, sur les projets que l'on n'a pas eus. Ne peut-on pas dessiner un mur de convivialité, de bien-être, mais aussi de croissance ? ».

Ce projet mobilisateur va en entraîner d'autres. Avec les transports en commun, on a commencé à réfléchir sur comment positionner les bus à proximité de la gare. On a vu le milieu académique universitaire se réveiller, se mobiliser, s'investir dans le dossier. On a vu le monde sportif exiger de nouvelles installations, des pistes d'athlétisme et autres. Même le Parlement – M. le Secrétaire général est ici présent – va aussi faire peau neuve, en étant très prudent parce qu'à Namur, nous connaissons l'histoire. Vous allez voir que nous allons apporter notre brique à l'édifice du projet tel qu'il a été présenté par M. le Bourgmestre.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Voilà des mots d'espoir. Monsieur le Bourgmestre, vous avez au moins trois supporters, c'est bien.

M. Prévot, Bourgmestre de Namur. - C'est très bien, mais pour réussir de beaux projets comme cela, on a besoin de relais. Je le dis une fois de plus publiquement : je remercie M. Antoine qui, lorsqu'il était ministre, a toujours répondu présent aux demandes adressées par la Ville de Namur, pour faire en sorte que l'émulation soit collective.

Il est important d'être mobilisateur. On fait parfois bouger les lignes, on change, mais je ne peux plus accepter que, d'ici quelques mois, on continue de dépeindre Namur comme cela avait été fait à l'occasion d'une étude, il y a trois-quatre ans, en disant que c'était « une belle endormie qui a peur du changement ». Il est temps de reléguer aux tiroirs les relents conservateurs, que l'on aille de l'avant, que l'on se donne l'ambition de notre ville et capitale.

Cela ne veut pas dire que l'on doit voler au-dessus des préoccupations quotidiennes des gens. Les citoyens aspirent aussi à être emballés par un projet positif et dynamique. Comme M. Antoine vient de le dire, à ce moment-là, cela s'active partout : d'Interface 3 jusqu'au secteur académique, tout le monde se mobilise. On a besoin de cet élan neuf à Namur, comme probablement partout ailleurs en Europe.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Merci Messieurs. On va pouvoir conclure ce débat sur l'Union européenne.

Vous pourrez retrouver toutes les présentations qui nous ont été faites aujourd'hui sur le site internet du Comité des régions.

Nous reviendrons à Namur pour poser la première pierre de votre Innovative City Lab.

M. Prévot, Bourgmestre de Namur. - Avec grand plaisir.

M. Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne. - Merci à toutes et à tous. Vous êtes invités par le Parlement wallon à un verre de départ.

(Applaudissements)

- Le colloque prend fin à 18 heures 50 minutes.

LISTE DES INTERVENANTS

M. André Antoine, Président du Parlement wallon

Mlle Da Mota de Lemos Pantoja, Citoyenne

M. Fundu, Citoyen

M. Michel Lebrun, Président du Comité des régions de l'Union européenne

M. Maxime Prévot, Bourgmestre de Namur

M. Christophe Rouillon, Vice-président de l'Association des maires de France

M. Laurent Thieule, Directeur de la Communication, Comité des régions de l'Union européenne

ABRÉVIATIONS COURANTES

BEI	Banque européenne d'investissement
BEP	Bureau économique de la Province de Namur/Agence de développement économique durable en Province de Namur
BRIC	Brésil, Russie, Inde, Chine
CALRE	Conférence des assemblées législatives régionales d'Europe
FEDER	Fonds européen de développement régional
FSE	Fonds social européen
HORECA	sigle du secteur de l'Hôtellerie, de la Restauration et des Cafés
KIKK	Festival international du numérique et de la culture
P.M.E.	petite et moyenne entreprise
PAC	la politique agricole commune
PPP	partenariat public-privé
SEC 95	système européen de comptes 1995
SMIC	salaire minimum de croissance
TF1	télévision française
TRAKK	espace namurois pluridisciplinaire dédié à la créativité et l'innovation